

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, 3 janvier 2012

### **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE PROPOSE « RENDEZ-VOUS 2-4 », UN FONDS COMMUN DE PLACEMENT À CAPITAL PROTÉGÉ À HAUTEUR DE 80 % À L'ÉCHÉANCE**

**Ce placement commercialisé du 2 janvier au 30 mars 2012, est éligible au compte-titres ordinaire et au PEA.**

Ce Fonds Commun de Placement (FCP) à capital protégé permet de bénéficier du potentiel de performance d'un Panier constitué des 20 principales actions de l'indice Euro Stoxx 50.

Le FCP **Rendez-vous 2-4** (code ISIN : FR0011147560) offre à son échéance de 4 ans :

- une protection partielle à hauteur de 80% du capital net investi<sup>(1)</sup>, en cas de performance négative du Panier composé des 20 principales actions de l'indice Euro Stoxx 50<sup>(2)</sup> (soit un taux de rendement annuel actuariel brut de -5,40%<sup>(3)</sup>). Ce placement présente un risque en capital.
- l'intégralité de la hausse constatée en cas de performance positive du Panier d'actions.

Toutefois, en fonction de l'évolution du panier d'actions, **la durée de la formule peut être automatiquement réduite de moitié, soit 2 ans :**

Si au bout des 2 ans, le panier d'actions réalise une progression supérieure ou égale à +5%, la formule est réalisée par anticipation. Le porteur perçoit alors **un gain au taux fixe prédéterminé de +12%** (soit un taux de rendement annuel actuariel brut maximum de 5,79%<sup>(4)</sup>).

**Cadres de détention :** PEA ou compte-titres ordinaire.

#### **Avantages et inconvénients du FCP Rendez-vous 2-4 :**

##### **SYNTHÈSE DES AVANTAGES<sup>(5)</sup>**

- La formule est réalisée par anticipation au bout de 2 ans si la Performance 2 ans du Panier est supérieure ou égale à +5%. Dans ce cas, le placement offre un gain fixe de 12%<sup>(6)</sup> (soit un rendement annuel de 5,79%<sup>(4)</sup>).
- Si la formule n'a pas été réalisée par anticipation et que la Performance 4 ans du Panier d'actions est positive, alors l'investisseur bénéficie de l'intégralité de la hausse à l'échéance des 4 ans.
- En cas d'évolution négative du Panier, l'investisseur bénéficie à l'échéance de la formule, soit le 11 avril 2016<sup>(7)</sup>, d'une protection partielle à hauteur de 80% de la Valeur Liquidative de Référence<sup>(1)</sup>

##### **SERVICE DE PRESSE**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

BANQUE DE DÉTAIL FRANCE

Joëlle ROSELLO  
+33 (0)1 42 14 02 17

Sandrine BLONDIAU  
+33 (0)1 42 14 83 73

Morgane SALAUN  
+33(0)1 42 14 00 23

##### **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

BDDF/COM

75886 PARIS CEDEX 18  
SOCIETEGENERALE.COM

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 970 099 988,75EUR  
552 120 222 RCS PARIS

## SYNTHÈSE DES INCONVÉNIENTS<sup>(5)</sup>

- Le capital n'est pas garanti à 100%. A 4 ans, en cas de baisse du panier, l'investisseur subit une perte en capital dans la limite de 20%(6) (soit un taux de rendement annuel de -5,40%(3) )
- La protection partielle à hauteur de 80%(6) ne bénéficie qu'aux investisseurs conservant leurs parts jusqu'à la Valeur Liquidative Finale(7)(8).
- La durée du placement n'est pas connue à l'avance (2 ou 4 ans).
- A 2 ans, le gain de l'investisseur est plafonné à 12%(6) (soit un rendement annuel de 5,79%(4)). L'investisseur ne profitera donc pas d'une éventuelle hausse du Panier supérieure à 12%(6).
- Le placement ne bénéficie pas des dividendes des actions du Panier.

(1) Protection du capital net investi, à l'échéance des 4 ans, pour les souscriptions à Rendez-Vous 2-4 reçues au plus tard le 30 mars 2012 à 16h30 sur la base de 80% de la Valeur Liquidative de Référence qui est définie comme la plus haute valeur liquidative constatée entre le 2 janvier et le 5 avril 2012 inclus. Hors droit d'entrée.

(2) Sur la base de la composition de l'indice au 13/10/2011. Indice calculé hors dividendes. L'Euro Stoxx 50 ainsi que ses marques sont la propriété intellectuelle de Stoxx Limited, Zurich, Suisse et sont utilisés dans le cadre de licences. La société STOXX Ltd. est détenue par Deutsche Boerse AG et SIX Group AG. Les Concédants ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les placements basés sur l'indice et déclinent toute responsabilité liée au négoce des produits ou services basés sur l'indice.

(3) Rendement annualisé obtenu sur la période du 5 avril 2012 au 11 avril 2016.

(4) Rendement annualisé obtenu sur la période du 5 avril 2012 au 10 avril 2014.

(5) Avantages et inconvénients du FCP Rendez Vous 2-4 : uniquement pour les investisseurs ayant souscrit entre le 2 janvier et le 4 avril 2012 16h30 (Commercialisation jusqu'au 30 mars à 16h30).

(6) Appliqué à la Valeur Liquidative de Référence, définie comme la plus haute valeur liquidative constatée entre le 2 janvier et le 5 avril 2012 inclus. Hors droit d'entrée.

(7) En cas de fermeture des marchés Euronext ou de jour férié légal en France, la valeur liquidative suivante sera prise en compte

(8) La Valeur Liquidative Finale est définie comme la valeur liquidative établie le 11 avril 2016

### Société Générale

Société Générale est l'un des tout premiers groupes européens de services financiers. S'appuyant sur un modèle diversifié de banque universelle, le Groupe allie solidité financière et stratégie de croissance durable avec l'ambition d'être La banque relationnelle, référence sur ses marchés, proche de ses clients, choisie pour la qualité et l'engagement de ses équipes.

Ses 157 000 collaborateurs\*, présents dans 85 pays, accompagnent au quotidien plus de 33 millions de clients dans le monde entier. Les équipes Société Générale proposent conseils et services aux particuliers, aux entreprises et aux institutionnels dans trois principaux métiers :

- la banque de détail en France avec les enseignes Société Générale, Crédit du Nord et Boursorama
- la banque de détail à l'international présente en Europe centrale & orientale et Russie, dans le Bassin méditerranéen, en Afrique sub-saharienne, en Asie et en Outre-Mer
- la banque de financement et d'investissement avec son expertise globale en banque d'investissement, financements et activités de marché.

Société Générale est également un acteur significatif dans les métiers de services financiers spécialisés, d'assurances, de banque privée, de gestion d'actifs et des services aux investisseurs.

Société Générale figure dans les indices internationaux de développement durable : FTSE4good et ASPI.

[www.societegenerale.com](http://www.societegenerale.com)

\* incluant les collaborateurs de la Société Marseillaise de Crédit acquise en septembre 2010 par Crédit du Nord

### La Banque de détail Société Générale en France

Avec 30 000 collaborateurs dans 2300 agences réparties sur tout le territoire, la Banque de détail Société Générale en France place la satisfaction de ses clients au cœur de son action au quotidien. Les équipes Société Générale sont présentes aux côtés des 8,5 millions clients particuliers et 450.000 clients professionnels, associations et entreprises pour les accompagner, dans la durée, avec des solutions adaptées à leurs besoins. Le réseau Société Générale s'appuie sur des conseillers dédiés, une offre complète et diversifiée de produits & services et un dispositif multicanal performant : internet, téléphone et Agence Directe.

[www.societegenerale.fr](http://www.societegenerale.fr)



Suivez nous sur twitter [@SG\\_etvous](https://twitter.com/SG_etvous)

## RENDEZ-VOUS 2-4

# Rendez-vous dans 2 ans ou plus si affinités



Ce placement n'est pas garanti et présente un risque de perte en capital.

Eligible dans le cadre du compte-titres ordinaire et du PEA

Durée de placement recommandée : 4 ans

### Economie de l'OPCVM

RENDEZ-VOUS 2-4 constitue une alternative à un investissement risqué de type actions. Par cet investissement, le porteur s'expose, pour une durée de 2 ou 4 ans, aux actions des 20 principales entreprises de la zone euro (le Panier d'actions) ; la performance du fonds peut donc être positive ou négative selon l'évolution du Panier.

A l'échéance finale, c'est-à-dire au bout de 4 ans, et en l'absence de réalisation anticipée de la formule, le capital n'est pas garanti et le porteur peut supporter une perte d'une partie du capital investi (perte limitée à 20%) si le Panier est en baisse par rapport à son niveau initial. Sinon, il recevra l'intégralité de la performance du Panier. L'investisseur ne bénéficie pas, par ailleurs, des dividendes détachés par les actions composant le Panier.

L'investisseur accepte également, en cas de réalisation anticipée de la formule (à 2 ans), de limiter ses gains à hauteur d'un gain fixe prédéterminé (12% soit un rendement annuel de 5,79%) dont il bénéficiera si le Panier progresse d'au moins 5% par rapport à son niveau initial.



RENDEZ-VOUS

2-4

## SYNTHÈSE DES AVANTAGES<sup>(1)</sup>

- La formule est réalisée par anticipation au bout de 2 ans si la performance à 2 ans du Panier est supérieure ou égale à +5%. Dans ce cas, le placement offre alors un gain fixe de 12%<sup>(2)</sup> (soit un rendement annuel de 5,79%<sup>(3)</sup>).
- Si la formule n'a pas été réalisée par anticipation et que la performance à 4 ans du Panier d'actions est positive, alors l'investisseur bénéficie de l'intégralité de la hausse à l'échéance des 4 ans.
- En cas d'évolution négative du Panier, l'investisseur bénéficie à l'échéance de la formule, soit le 11 avril 2016<sup>(4)</sup>, d'une protection partielle à hauteur de 80% de la Valeur Liquidative de Référence<sup>(5)</sup>.

## SYNTHÈSE DES INCONVÉNIENTS<sup>(1)</sup>

- Le capital n'est pas garanti à 100%. A 4 ans, en cas de baisse du Panier, il subit une perte en capital dans la limite de 20%<sup>(2)</sup> (soit un taux de rendement annuel de -5,40%<sup>(6)</sup>).
- La protection partielle à hauteur de 80% ne bénéficie qu'aux investisseurs conservant leurs parts jusqu'à la Valeur Liquidative Finale<sup>(4)</sup>.
- La durée du placement n'est pas connue à l'avance (2 ou 4 ans).
- A 2 ans, le gain de l'investisseur est plafonné à 12%<sup>(2)</sup> (soit un rendement annuel de 5,79%<sup>(3)</sup>). L'investisseur ne profitera donc pas d'une éventuelle hausse du Panier supérieure à 12%<sup>(2)</sup>.
- Le placement ne bénéficie pas des dividendes des actions du Panier.

La souscription doit correspondre aux objectifs d'investissement et profil d'investisseur du client. Ce Fonds Commun de Placement est construit dans la perspective d'un investissement jusqu'au 11 avril 2016. En cas de demande de rachat anticipé des parts du fonds, la demande sera exécutée sur la valeur liquidative établie conformément aux conditions de rachat anticipé prévues dans le prospectus du fonds et sera fonction des marchés ce jour-là. Le prix proposé sera fonction des paramètres du marché ce jour-là. Il pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée à son échéance.

(1) Investisseurs ayant souscrit pendant la Période de Souscription Initiale soit entre le 2 janvier et le 4 avril 2012 inclus (commercialisation jusqu'au 30 mars 2012 à 16h30).

(2) Appliqué à la Valeur Liquidative de Référence, définie comme la plus haute valeur liquidative constatée entre le 2 janvier et le 5 avril 2012 inclus. Hors droit d'entrée.

(3) Rendement annualisé obtenu sur la période du 5 avril 2012 au 10 avril 2014.

(4) En cas de fermeture des marchés Euronext ou de jour férié légal en France, la valeur liquidative suivante sera prise en compte.

(5) Définie comme la valeur liquidative bénéficiant de l'application de la formule et déterminée en fonction de l'évolution du Panier.

(6) Rendement annualisé obtenu sur la période du 5 avril 2012 au 11 avril 2016.

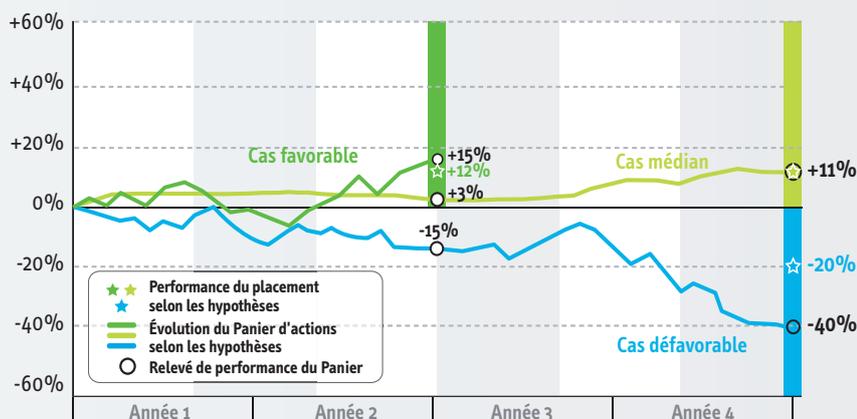
Commercialisation  
jusqu'au 30 mars 2012  
au travers du PEA  
et du compte-titres

Ce placement n'est pas garanti et présente un risque de perte en capital.

RENDEZ-VOUS

2-4

Un investissement dont la performance est liée à l'évolution des 20 principales actions de l'indice phare de la zone euro<sup>(1)</sup>



## Simulation de calcul du fonds RENDEZ-VOUS 2-4

Fonds Commun de Placement à formule comportant un risque de perte en capital.

### Cas défavorable : Illustration de l'hypothèse de perte en capital (limitée à 20%)

Dans l'exemple, la performance du Panier à 2 ans est de -15% donc strictement inférieure à +5% ; la formule n'a donc pas été réalisée par anticipation. La durée de la formule est portée à 4 ans.

A 4 ans, la performance du Panier est négative. L'investisseur subit une perte en capital à hauteur de 100% de la baisse du Panier. Mais le placement offre une protection du capital à hauteur de 80%.

A 4 ans, la performance du Panier est de -40%. L'investisseur est exposé à hauteur de 100% x (-40%) = -40%. Mais le placement limite la perte en capital à -20%. L'investisseur subit une perte en capital de -20% (soit un rendement annuel actuariel brut de -5,40%).

### Cas médian : Illustration de l'hypothèse où le porteur bénéficie d'un gain à 4 ans

Dans l'exemple, la performance du Panier à 2 ans est positive (+3%) mais strictement inférieure à +5% ; la formule n'a donc pas été réalisée par anticipation. La durée de la formule est donc portée à 4 ans.

A 4 ans, la performance du Panier est positive. L'investisseur bénéficie de l'intégralité de la hausse du Panier.

A 4 ans, la performance du Panier est de +11%. L'investisseur bénéficie de 100% x (+11%) = 11% (soit un taux de rendement annuel actuariel brut de 2,63%).

### Cas favorable : Illustration de l'hypothèse où le porteur bénéficie d'un gain à 2 ans

Dans l'exemple, la performance du Panier à 2 ans est de +15%, donc supérieure à +5% ; l'investisseur bénéficie donc du gain fixe de 12% et la formule est réalisée par anticipation.

En effet, la performance du Panier étant supérieure à +5%, la durée de la formule est alors de 2 ans. L'investisseur bénéficie d'un gain fixe de 12% (soit un rendement annuel actuariel brut de 5,79%) et la formule est réalisée par anticipation.

**Remarque :** l'investisseur ne bénéficie pas d'une éventuelle hausse du Panier au-delà de 12%.

Ces exemples ne sont fournis qu'à titre indicatif. Ils ne peuvent refléter aucune performance passée et ne préjugent pas des performances futures. En cas de rachat avant l'échéance ou, le cas échéant, avant l'échéance anticipée, la protection du capital ne s'exerce pas.

## L'indice de référence de la zone euro en toute transparence

L'indice Euro Stoxx 50 regroupe les 50 principales sociétés de la zone euro, sélectionnées pour leur capitalisation boursière et leur représentativité économique. Il respecte une pondération par pays et par secteur pour être au plus près de la structure économique de la zone euro. L'Euro Stoxx 50 s'est imposé comme la référence principale des marchés actions de la zone euro.



## Protection partielle, à l'échéance des 4 ans, à hauteur de 80% du capital net investi<sup>(2)</sup>

Si la performance du Panier d'actions est négative, le capital est minoré de l'intégralité de la baisse, dans la limite d'une perte pour l'investisseur de -20% (soit un taux de rendement annuel actuariel brut de -5,40%<sup>(3)</sup>).

## Participation à la performance du marché actions de la zone euro

En cas de performance positive du Panier d'actions à l'échéance des 4 ans, le porteur perçoit l'intégralité de la hausse constatée.

### L'effet Fonds RENDEZ-VOUS 2-4 :

RENDEZ-VOUS 2-4 propose une durée de placement de 4 ans. Toutefois, en fonction de l'évolution du Panier d'actions, la durée de la formule peut être automatiquement réduite de moitié, soit 2 ans.

Ainsi, **si au bout des 2 ans, le Panier d'actions réalise une progression supérieure ou égale à +5%**, la formule est réalisée par anticipation. Le porteur perçoit alors un gain limité au taux fixe prédéterminé de 12% (soit un taux de rendement annuel actuariel brut de 5,79%<sup>(4)</sup>).

## Plafonnement de la performance à 2 ans

En cas de performance à 2 ans du Panier d'actions supérieure à +12%, le gain pour l'investisseur reste limité au taux fixe prédéterminé de +12% (soit un taux de rendement annuel actuariel brut de 5,79%<sup>(4)</sup>).

## Le choix du cadre fiscal<sup>(5)</sup>

Le Fonds RENDEZ-VOUS 2-4 peut être souscrit via un PEA ou un compte-titres ordinaire.

## Un Panier des 20 premières sociétés de la zone euro au 13 octobre 2011

La performance de RENDEZ-VOUS 2-4 dépend de la valorisation des 20 actions ayant les plus fortes pondérations dans l'indice Euro Stoxx 50, sélectionnées pour leur liquidité, leur représentativité économique et leur capitalisation boursière (le placement ne bénéficie pas des dividendes des actions du Panier).

<b>AB INBEV</b>	BELGIQUE, AGRO-ALIMENTAIRE ET BOISSONS
<b>ALLIANZ</b>	ALLEMAGNE, ASSURANCES
<b>BANCO SANTANDER</b>	ESPAGNE, BANQUES
<b>BASF</b>	ALLEMAGNE, CHIMIE
<b>BAYER</b>	ALLEMAGNE, CHIMIE
<b>BBVA</b>	ESPAGNE, BANQUES
<b>BNP PARIBAS</b>	FRANCE, BANQUES
<b>DAIMLER</b>	ALLEMAGNE, AUTOMOBILES ET ÉQUIPEMENTIERS
<b>DANONE</b>	FRANCE, AGRO-ALIMENTAIRE ET BOISSONS
<b>DEUTSCHE TELEKOM</b>	ALLEMAGNE, TÉLÉCOMMUNICATIONS
<b>E.ON</b>	ALLEMAGNE, SERVICES AUX COLLECTIVITÉS
<b>ENI</b>	ITALIE, PÉTROLE ET GAZ
<b>GDF SUEZ</b>	FRANCE, SERVICES AUX COLLECTIVITÉS
<b>LVMH</b>	FRANCE, PRODUITS MÉNAGERS ET DE SOIN PERSONNEL
<b>SANOFI-AVENTIS</b>	FRANCE, SANTÉ
<b>SAP</b>	ALLEMAGNE, TECHNOLOGIE
<b>SIEMENS</b>	ALLEMAGNE, BIENS ET SERVICES INDUSTRIELS
<b>TELEFONICA</b>	ESPAGNE, TÉLÉCOMMUNICATIONS
<b>TOTAL</b>	FRANCE, PÉTROLE ET GAZ
<b>UNILEVER NV</b>	PAYS-BAS, AGRO-ALIMENTAIRE ET BOISSONS

(1) Sur la base de la composition de l'indice au 13/10/2011. Indice calculé hors dividendes. L'Euro Stoxx 50 ainsi que ses marques sont la propriété intellectuelle de Stoxx Limited, Zurich, Suisse et sont utilisés dans le cadre de licences. La société STOXX Ltd. est détenue par Deutsche Boerse AG et SIX Group AG. Les Concedants ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les placements basés sur l'indice et déclinent toute responsabilité liée au négoce des produits ou services basés sur l'indice.

(2) Protection du capital net investi, à l'échéance des 4 ans, pour les souscriptions à RENDEZ-VOUS 2-4 reçues au plus tard le 30 mars 2012 à 16h30 sur la base de 80% de la Valeur Liquidative de Référence qui est définie comme la plus haute valeur liquidative constatée entre le 2 janvier et le 5 avril 2012 inclus. Hors droit d'entrée.

(3) Rendement annualisé obtenu sur la période du 5 avril 2012 au 11 avril 2016.

(4) Rendement annualisé obtenu sur la période du 5 avril 2012 au 10 avril 2014.

(5) Le bénéfice des avantages ou traitements fiscaux décrits dans ce document dépend de sa propre situation fiscale, du pays à partir duquel le détenteur investit ainsi que des dispositions légales en vigueur, celles-ci étant susceptibles d'être modifiées ultérieurement. Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires sur votre situation fiscale, nous vous invitons à vous adresser à votre Conseiller en agence ou à votre Conseiller fiscal.

# En bref

## Fiche technique du placement - RENDEZ-VOUS 2-4

➤ <b>Avertissement</b>	Le FCP RENDEZ-VOUS 2-4 <sup>(1)</sup> est construit dans la perspective d'un investissement pour toute la durée de vie du fonds. Il est donc fortement recommandé de n'acheter des parts de ce fonds que si vous avez l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance prévue. Si vous revendez vos parts avant l'échéance indiquée (10 avril 2014 ou 11 avril 2016, selon l'évolution du Panier d'actions), le prix qui vous sera proposé sera fonction des paramètres du marché ce jour-là. Il pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée.
➤ <b>Nature juridique</b>	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français
➤ <b>Classification AMF</b>	Fonds à formule
➤ <b>Société de gestion</b>	Société Générale Gestion
➤ <b>Dépositaire</b>	Société Générale SA
➤ <b>Devise</b>	Euro
➤ <b>Souscripteurs concernés</b>	Tout souscripteur
➤ <b>Eligibilité</b>	Compte-titres ordinaire / PEA
➤ <b>Code ISIN</b>	FR0011147560
➤ <b>Période de commercialisation pour bénéficiaire de la protection<sup>(2)</sup></b>	Du 2 janvier au 30 mars 2012, 16h30 inclus
➤ <b>Valeur Liquidative de Référence pour le calcul de la performance<sup>(3)</sup></b>	La plus haute valeur liquidative constatée entre le 2 janvier et le 5 avril 2012 inclus, hors droit d'entrée.
➤ <b>Niveau de la protection à l'échéance du 11 avril 2016</b>	80% de la Valeur Liquidative de Référence. Absence de garantie du capital.
➤ <b>Date d'échéance</b>	10 avril 2014 ou 11 avril 2016, selon l'évolution d'un Panier d'actions. En cas de fermeture des marchés Euronext ou de jour férié légal en France, la valeur liquidative suivante.
➤ <b>Durée de placement recommandée</b>	4 ans
➤ <b>Périodicité de la valeur liquidative</b>	Quotidienne chaque jour de bourse <sup>(4)</sup>
➤ <b>Affectation des revenus</b>	Capitalisation
➤ <b>Minimum de souscription</b>	1 euro
➤ <b>Droit d'entrée</b>	1% maximum de la valeur liquidative pour toute souscription du 2 janvier au 30 mars 2012 à 16h30.
➤ <b>Droit de sortie</b>	Aucun
➤ <b>Frais courants<sup>(5)</sup></b>	2,50% maximum TTC
➤ <b>Objectif de gestion</b>	<p>La performance du FCP est liée à l'évolution d'un Panier de 20 actions de la zone euro. L'investisseur s'expose à un risque de perte en capital.</p> <p>L'objectif de gestion du FCP est de permettre aux investisseurs ayant souscrit jusqu'à la valeur liquidative du 5 avril 2012 (commercialisation jusqu'au 30 mars 2012 à 16h30), de bénéficier :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• à horizon 2 ans, le 10 avril 2014, de la Valeur Liquidative de Référence<sup>(3)</sup> majorée d'un gain fixe de 12%<sup>(7)</sup> (soit un rendement annuel de 5,79%<sup>(8)</sup>), si la performance à 2 ans du Panier est supérieure ou égale à +5%,</li><li>• sinon, à horizon 4 ans, le 11 avril 2016, de la Valeur Liquidative de Référence augmentée ou diminuée de l'intégralité de la performance à 4 ans du Panier. En cas de performance à 4 ans négative, la performance de la formule est limitée, à la baisse, à -20% (soit un taux de rendement annuel minimum de -5,40%<sup>(9)</sup>). L'investisseur<sup>(6)</sup> peut donc subir une perte maximale en capital de 20%.</li></ul> <p>Le Panier est un Panier équilibré des 20 actions de l'indice Euro Stoxx 50 ayant le 13/10/2011 les plus fortes pondérations dans l'indice.</p>

(1) Du fait de leur nécessaire simplification, les informations sur ce FCP sont inévitablement partielles et ne peuvent, de ce fait, avoir de valeur contractuelle. Toute souscription doit se faire sur la base du Document d'Information Clé pour l'Investisseur en vigueur ainsi que la fiche produit, qui vous seront remis préalablement par votre Conseiller en agence. La Note Détaillée est disponible sur simple demande auprès de votre Conseiller.

(2) Durant cette période, la valeur liquidative progressera régulièrement selon un taux proche du marché monétaire, diminué des frais de gestion.

(3) La Valeur Liquidative de Référence correspond à la plus haute valeur liquidative du FCP entre le 2 janvier et le 5 avril 2012 inclus (commercialisation jusqu'au 30 mars 2012 à 16h30), hors droit d'entrée.

(4) Un jour de bourse est défini comme un jour qui n'est pas un jour férié légal en France et qui n'appartient pas au calendrier de fermeture des marchés Euronext.

(5) Conformément à l'article 314-76 du règlement général de l'AMF, le client peut recevoir, sur demande de sa part, des précisions supplémentaires sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

(6) Ayant souscrit pendant la Période de Souscription Initiale (entre le 2 janvier et le 4 avril 2012).

(7) Appliqué à la Valeur Liquidative de Référence.

(8) Rendement annualisé obtenu sur la période du 5 avril 2012 au 10 avril 2014.

(9) Rendement annualisé obtenu sur la période du 5 avril 2012 au 11 avril 2016.

Nous vous invitons à prendre connaissance des facteurs de risque spécifiques du fonds en vous référant au Document d'Information Clé pour l'Investisseur et à la fiche produit remis par votre Conseiller.



## Comment vous informer sur RENDEZ-VOUS 2-4 ?

Le Document d'Information Clé pour l'Investisseur est disponible dans les agences Société Générale ou sur le site [www.particuliers.societegenerale.fr](http://www.particuliers.societegenerale.fr). Soucieux de vous faire bénéficier de notre expertise et de vous guider dans vos choix d'investissement, nous vous invitons à prendre contact avec un Conseiller. Il déterminera avec vous la solution la mieux adaptée à votre profil d'investisseur et à vos objectifs.

### Connectez-vous sur :

**[www.particuliers.societegenerale.fr](http://www.particuliers.societegenerale.fr)**

**Votre banque sur Internet**

Où que vous soyez et à toute heure, vous accédez à l'ensemble des services et produits Société Générale. Outre vos opérations courantes, vous pouvez consulter votre portefeuille-titres, votre contrat d'assurance vie, transmettre vos ordres de bourse et obtenir des informations sur vos titres et/ou OPCVM.

Vous avez également la possibilité de déterminer et consulter votre profil d'investisseur.

**Abonnement : gratuit<sup>(1)</sup>** (auprès de votre Conseiller en agence)

(1) Hors coût de connexion

Appelez<sup>(2)</sup> du lundi au vendredi de 8h à 22h et le samedi de 8h à 20h (hors jours fériés) le :

**3933**

**0,34 € TTC/mn**

(2) Depuis l'étranger : (+33) 1 76 77 3933 - Tarif au 01/01/2012 : 0,34 EUR TTC/min depuis une ligne fixe France Télécom, en France métropolitaine.

Des Conseillers Société Générale spécialisés sont à votre disposition 6j/7 de 8h à 22h (hors jours fériés) pour vous donner des informations sur vos OPCVM et/ou titres français ou étrangers et transmettre vos ordres de bourse.

Ce produit est un Fonds Commun de Placement de droit français constitué conformément à la directive européenne 85/611/EEC. La distribution de ce produit est strictement limitée aux pays pour lesquels il a été agréé en conformité avec les législations et réglementations locales applicables. En dehors de ces pays, la distribution de ce produit est interdite. Ce document n'a fait l'objet d'aucune approbation par une autorité compétente et ce pour aucun pays. Il vous appartient de vérifier que la réglementation qui vous est applicable n'interdit pas l'achat, la vente et/ou la commercialisation dudit produit. Avant d'investir dans ce produit, il vous appartient de procéder, sans vous fonder exclusivement sur les informations qui vous ont été fournies, à votre propre analyse des risques juridiques, fiscaux et comptables liés à ce type de d'investissement, en consultant, si vous le jugez nécessaire, vos propres conseillers et experts professionnels dans ces domaines.

Sous réserve du respect des contraintes réglementaires liées à la MIFID, notamment l'exigence de vérification de l'adéquation du produit à vos besoins, votre expérience, votre profil d'investisseur et votre situation financière, ni le produit, ni Société Générale, ni Société Générale Gestion, ainsi que les sociétés qui lui sont liées, et leurs dirigeants et employés respectifs ne peuvent être tenus responsables des conséquences financières ou autres résultant de votre investissement ou désinvestissement dans le produit. Nous vous recommandons de vous référer à la section "Profil de Risques" figurant dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur du produit. Les informations contenues dans le présent document sont purement indicatives. Ce document peut faire l'objet de modifications de temps à autre sans préavis et doit être lu en liaison avec la version la plus récente de la Note Détaillée du produit et du Document d'Information Clé pour l'Investisseur. Ces documents ainsi que les derniers rapports annuels et périodiques du produit sont disponibles sur demande auprès de votre Conseiller. Toute offre, incitation ou sollicitation ne peut être faite que par la remise du DICl du produit. Ce document, ainsi que son contenu, sont la propriété de Société Générale et des sociétés appartenant au groupe Société Générale ; leur reproduction ou leur distribution est strictement interdite sans l'autorisation écrite préalable de Société Générale.

Société Générale Gestion S.A. est agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro GP-09000020 - Autorité des Marchés Financiers 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02.

Société Générale Gestion - 90, boulevard Pasteur 75015 Paris, France - Société Anonyme au capital de 567 034 094 EUR - 491 910 691 RCS Paris.

Société Générale, DCMA/CCM - Tour Granite - 75886 PARIS cedex 18, S.A. au capital de 970 099 988,75 EUR - 552 120 222 RCS PARIS, Siège Social 29, bd Haussmann, 75009 PARIS - Dialogues - Crédit photo : Getty - Réf. : 143656 - Janvier 2012.

DEVELOPPONS ENSEMBLE

L'ESPRIT  
D'EQUIPE  SOCIETE  
GENERALE